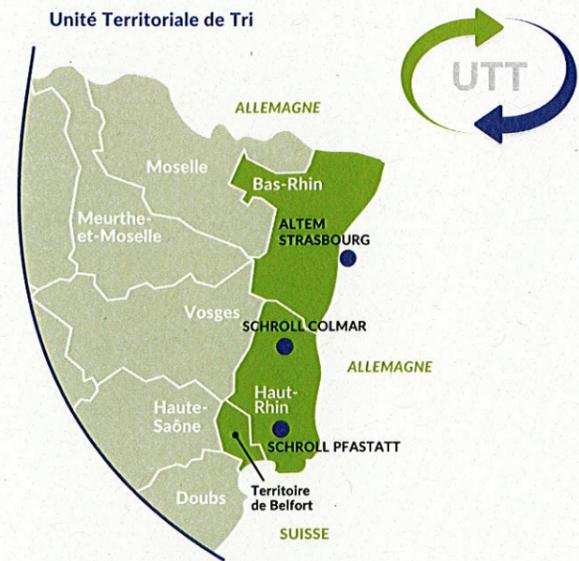


# EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI (ECT)

## PREMIERS CONSTATS...

Depuis le 1er janvier 2023, l'ensemble des clients de l'Unité Territoriale de Tri (UTT) sont passés à l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastique.

### Le périmètre de l'UTT



▶ **77 497** tonnes de déchets gérées en 2022

### Equipements

▶ > 4 lignes de tri  
▶ > 13 trieurs optiques, 8 cribles balistiques  
▶ > 5 bandes magnétiques et 2 courants de Foucault  
▶ > 1 robot de tri

▶ **1,2 M** d'habitants concernés

▶ **7,75 millions** d'euros d'investissement déjà engagés pour la modernisation des équipements de l'UTT

### Composition des collectes réceptionnées (en %)

	Journaux, Revues, Magazines JRM	Papiers et Cartons Mêlés PCM	Papiers et Cartons Non Complexés PCNC	Papiers et Cartons Complexés PCC	Acier	Alu	Petits Alu	Refus de Tri
2022	24,02	19,11	19,80	1,27	2,55	0,62	0,13	22,57
2023	19,71	17,06	20,71	1,36	2,87	0,80	0,19	22,80

	Bouteilles et Flacons en PET clair	Emballages en PET coloré**	Emballages en PET opaque	Emballages en PEHD/PP*	Barquettes monocouches en PET clair et multi-couches en mélange	Emballages en PS	Films PE/PP et complexes en mélange
2022	5,93	1,46		2,55	/	/	/
2023	5,77	0,99	0,42	3,37	1,30	0,30	2,35

\*Avant l'ECT, seuls les bouteilles et flacons en PEHD étaient comptabilisés dans ce flux, désormais, les pots et barquettes en PEHD/PP entrent dans cette nouvelle catégorie.

\*\*Avant l'ECT, seuls les bouteilles et flacons en PET coloré étaient comptabilisés dans ce flux, désormais le flux a été scindé en 2 : tous les emballages en PET coloré d'une part et tous les emballages en PET opaque d'autre part.

Données moyennes pondérées des caractérisations effectuée entre les 1er janvier et le 31 mai 2022 et 2023.

Ce premier bilan nous permet de constater les principaux impacts de l'Extension des Consignes de Tri.

### Impacts de l'Extension des Consignes de Tri

#### ■ Les nouvelles résines

La part de déchets relative à l'ECT représente, sur la base d'une projection annuelle, **2,27kg par habitants**. Ce chiffre est à comparer aux prévisions nationales qui se situent à hauteur de 2kg/hab.

#### ■ Tonnage de la collecte séparative

Nous constatons une augmentation de **+3% des tonnages entrants** sur nos installations.

#### ■ Taux de refus

Le **taux de refus de tri est stable** puisque nous observons une augmentation d'1% du taux des refus (nous passons de 22,57% à 22,8%).



### Autres évolutions

#### ■ Diminution du PET coloré

Le PET coloré, principalement composé de bouteilles, diminue. Cette baisse, s'observe malgré la comptabilisation dans cette catégorie de l'ensemble des emballages en PET coloré.\*\*

Cette tendance devrait se confirmer avec la politique des metteurs sur le marché qui vise à remplacer le PET coloré par le PET clair.

#### ■ Baisse des JRM

Nous constatons une baisse de 18% de la part de JRM présente dans les collectes séparatives.

Cette tendance confirme la progression des supports numériques par rapport aux supports papiers.



### Points d'attentions

#### ■ Les imbriqués

Le pot de yaourt et la canette dans le paquet de céréales... les caractérisations réalisées depuis janvier 2023 mettent en exergue l'augmentation des imbriqués dans la collecte séparative. Rappelons que les imbriqués sont catégorisés dans les refus de tri.

#### ■ Les objets en matière plastique

Depuis l'ECT, les caractérisations permettent également de constater une augmentation des objets en matière plastique : cintres, brosses à dents, fourchettes, jouets, morceaux de chaises de jardins, etc., se retrouvent sur les chaînes du tri.